

Carrefour
assurance



ASSUREZ-VOUS POUR CIRCULER EN TROTINETTE ELECTRIQUE !

Assurance Responsabilité Civile Spécifique
Couverture en cas de dommages causés à autrui

À PARTIR DE

54€ /an*

soit 4,50€/mois payables annuellement



*Les garanties du contrat Assurance Trottinette électrique et NVEI sont présentées par Lybnet (Carrefour Assurance) société de courtage immatriculée à l'Orias (www.orias.fr) sous le n°07 003 977 et souscrites auprès de WAKAM, entreprise régie par le Code des assurances.

assurance.carrefour.fr